

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, tenue à la Salle municipale le 5 juillet 2021 immédiatement après la séance ordinaire à 20h40 à laquelle étaient présents messieurs André Leclerc, André Poulin, Sébastien Leclerc et mesdames Lina Trépanier et Mylène Bernier formant quorum sous la présidence de madame Denise Poulin, maire. Assiste également à la séance Madame Marie-Josée Lévesque, secrétaire-trésorière.

Absent : Patrice Lemay

Heure du début de la séance ordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOT DE BIENVENUE

2. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

126-07-2020

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 5 JUILLET 2020

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
- 2. Présentation et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du programme d'immobilisation triennal**
- 4. Période de questions aux contribuables**
- 5. Levée de la séance**

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que Madame le Maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

En conséquence

Sur la proposition de André Poulin, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications et les ajouts suivants :

Ajouts :

3.

127-07-2021

ADOPTION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATION TRIENNAL

Sur la proposition de André Leclerc, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents d'adopter le programme d'immobilisations triennal comme suit :

PROGRAMME D'IMMOBILISATION TRIENNAL 2021-2022-2023

PROJETS	Part payable par la municipalité			Subventions
	2021	2022	2023	
Sécurité publique				
- Achat unité d'urgence pour le Service des Incendies	\$200 000			
Transport et hygiène du milieu				
- Prolongement des systèmes aqueduc et égout			\$250 000	À déterminer
- Prolongement de la rue Turcotte			\$100 000	À déterminer
- Réfection Chemin Poulin	\$200 000	\$30 000		\$40 000
- Réfection de l'usine de distribution de l'eau	\$52 000			
- Achat de bacs bruns troisième collecte		\$10 200	\$10 200	
Développement économique				
- Achat de terrain pour développement résidentiel		\$500 000		
Loisirs et culture				
- Réfection de la salle municipale	\$27 625			\$27 625
- Réfection du paysagement de la salle municipale	\$11 258			
- Réfection Chalet des loisirs	\$10 200	\$23 913		
- Réfection des terrains sportifs	\$138 049	\$7 660		\$84 000
TOTAL IMMOBILISATION:	\$639 132	\$571 773	\$360 200	\$151 625

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.

128-07-2020

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

En conséquence,

Sur la proposition de Lina Trépanier, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

QUE la séance soit levée à 20h50.

Denise Poulin, Maire

Marie-Josée Lévesque
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Marie-Josée Lévesque
directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Denise Poulin, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Denise Poulin, Maire

